



# FUM INSECT

Pastilles fumigènes insecticides  
USAGE BIOCIDÉ

## 1. CARACTÉRISTIQUES PHYSICOCHIMIQUES

Substance active .....	Cyperméthrine (N°CAS 52315-07-8) : 1.3% p/p
État physique .....	Solide sous forme de pastille de 50g
Couleur .....	Grise
Densité .....	2.5g/cm <sup>3</sup>
Point d'éclair .....	Non applicable
Point de fusion.....	87°C

## 2. UTILISATIONS

**FUM INSECT** est un insecticide sous forme de pastilles fumigènes utilisé pour la désinsectisation en hygiène publique (appartements, maisons, bureaux, structures d'accueil, hôpitaux...)

Ce produit est très efficace pour lutter contre les insectes volants et rampants tels que les blattes, fourmis, punaises, puces, araignées, mites, mouches, moustiques, guêpes etc...

Pour un usage grand public et professionnel.

## 3. Mode et dose d'emploi

Une pastille de 50g permet de traiter 100m<sup>3</sup>.

Tout d'abord, s'assurer que la pièce est hermétiquement close afin d'éviter une propagation du fumigène à l'extérieur de celle-ci.

Déposer la tablette sur une base jetable résistante à la chaleur et allumer directement le plastique protecteur de la pastille. Evacuer immédiatement la pièce.

Afficher sur la porte du local traité « LOCAL SOUS TRAITEMENT FUMIGÈNE ».

Le fumigène permet une dispersion homogène de l'insecticide dans les moindres recoins.

Laisser agir 6h pour une éradication total des insectes. Les insectes sont abattus en quelques minutes. Retraiter en cas de nouvelle infestation.

La fumée et l'odeur sont éliminées après 2 à 3h de ventilation. Il est cependant recommandé de ventiler à fond pendant une durée minimum de 12h avant de réoccuper les lieux.

## 4. CONDITIONNEMENT

Etui contenant 2 pastilles de 50g.

## 5. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Utiliser avec précaution et porter l'équipement de protection individuel adéquat.



# **FUM INSECT**

Pastilles fumigènes insecticides  
USAGE BIOCIDÉ

Avant le traitement, évacuer les personnes, les animaux (y compris aquariums et terrariums), les aliments y compris ceux pour animaux, les ustensils de cuisine... de la zone à traiter.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Conserver dans un endroit sec, frais et correctement ventilé, dans le récipient d'origine.

Ne pas réutiliser l'emballage une fois vide.

Fiche de données de sécurité disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse : [fds@lodi.fr](mailto:fds@lodi.fr)